

Québec, le 5 août 2016

Objet : Demande d'accès aux documents

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue le 30 juin 2016.

Les renseignements demandés sont les suivants:

1. Coût total de la participation à des congrès, des colloques et toutes sessions de type perfectionnement (ensemble des dépenses) pour l'année 2015-2016 et du 31 mars au 30 juin 2016.

Cette information est diffusée dans notre site Internet à l'adresse suivante :  
<http://plannord.gouv.qc.ca/fr/spn/acces>

2. Coûts de l'ensemble des photocopies sous votre responsabilité pour l'année 2015-2016.

Cette information a été transmise dans le cadre de l'étude des crédits 2016-2017 en réponse à la question générale 13. Les documents transmis à l'Assemblée nationale dans le cadre de l'étude des crédits sont disponibles dans notre site Internet à l'adresse suivante :  
<http://plannord.gouv.qc.ca/fr/spn/acces>

3. Abonnement annuel à la Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec, 2015-2016.

Cette information a été transmise dans le cadre de l'étude des crédits 2016-2017 en réponse à la question générale 25. Les documents transmis à l'Assemblée nationale dans le cadre de l'étude des crédits sont disponibles dans notre site Internet à l'adresse suivante :  
<http://plannord.gouv.qc.ca/fr/spn/acces>

4. Coûts de l'entretien et de la création de sites web pour l'année 2015-2016.

Cette information a été transmise dans le cadre de l'étude des crédits 2016-2017 en réponse à la question générale 27. Les documents transmis à l'Assemblée nationale dans le cadre de l'étude des crédits sont disponibles dans notre site Internet à l'adresse suivante : <http://plannord.gouv.qc.ca/fr/spn/acces>

5. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'évènements médiatiques, ou autres évènements (sommets, congrès, conférences, etc.) du 31 mars au 30 juin 2016.

Les renseignements demandés ne sont pas disponibles pour la période visée, car ils nécessiteraient des calculs et des comparaisons au sens de l'article 15 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1). Soulignons que ces renseignements, pour l'année 2015-2016, ont été transmis dans le cadre de l'étude des crédits 2016-2017 en réponse à la question générale 4. Les documents transmis à l'Assemblée nationale dans le cadre de l'étude des crédits sont disponibles dans notre site Internet à l'adresse suivante : <http://plannord.gouv.qc.ca/fr/spn/acces>.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous informons qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note concernant l'exercice de ce recours ainsi que les articles de la loi mentionnés dans la présente lettre.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

(Original signé)

Julie Sauvageau  
Responsable de l'accès aux documents  
des organismes publics

p. j.